

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 73-250/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales un-adjutant-chef « cadre hors budget des armées ».

n° 73-250/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
10 février 1973

Numéro JO  
n° 4 du 25/02/1973

Date du numéro  
25 février 1973

### TEXTE INTÉGRAL

M. Pierre Le Clec'h, adjudant-chef du cadre des infirmiers, militaire des troupes de marine, en position de « cadre hors budget des armées » est, pour compter du 8 janvier 1973, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales pour servir au Service de la Prévention de la tuberculose, en remplacement numérique de l'adjutant-chef Jacqueson, rapatrié.